

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

DEUXIÈME CONGRÈS DE TOURS (8ÈME CONGRÈS CORPORATIF) (du 14 au 19 septembre 1896)

Le Congrès de Londres avait produit une rupture violente entre les «*politiciens*» et les «*syndicaux*».

La seule organisation ouvrière qui ne s'était pas compromise avec les ambitieux de la politique était la Fédération des Bourses. C'était donc à la Fédération des Bourses que revenait la tâche de prendre la tête du mouvement syndical. Et, de fait, de même que les guesdistes avaient accaparé l'influence sur la Fédération des syndicats, en tenant ses congrès en même temps et dans les mêmes villes que la Fédération, nous allons voir dorénavant la Fédération des Bourses faire précéder de ses propres Congrès les Congrès corporatifs, les Congrès de la Confédération générale du Travail. Ainsi l'élément nettement révolutionnaire des Bourses dominera l'élément syndical et le façonnera à son image.

La question importante du Congrès de Tours concernait encore le fonctionnement de la Confédération générale du Travail depuis sa création à Limoges. Ce fonctionnement n'avait pas été merveilleux et pouvait facilement être critiqué. Cependant un projet avait été présenté par le Congrès des Bourses du Travail. Si ce projet avait été adopté, nous dit M. Pelloutier, il eût avancé d'une année l'achèvement des cadres de l'armée ouvrière et permis de consacrer ce temps à la création de nouveaux syndicats et de nouvelles fédérations.

« Le Vè congrès des Bourses du travail, disait ce projet, accepte la constitution d'une confédération exclusivement composée des comités fédéraux: 1° des Bourses du travail; 2° des Unions nationales de métiers; cette confédération n'ayant pour objet que d'arrêter sur les faits d'ordre général qui intéressent le mouvement ouvrier une tactique commune, et la réalisation de cette tactique restant aux soins et à la charge des fédérations adhérentes qu'elle concerne.

Ce projet, s'il n'était pas parfait, offrait du moins une base sérieuse à la discussion. Quelques rivalités empêchèrent qu'il fût examiné, et le Congrès corporatif de Tours maintint un organisme voué à l'impuissance. Il était réservé aux Congrès de Toulouse de donner enfin à la Confédération sa forme logique, d'en faire l'Union des fédérations nationales, arrêtant une tactique commune et assurant à la fédération qui se trouve en lutte avec le capital, la solidarité collective qui a trop souvent manqué jusqu'à ce jour».

A l'époque du Congrès de Tours trente-quatre organisations seulement avaient versé 2 francs chacune, comme première mise de fonds et pour assurer le fonctionnement de la Confédération. Les cotisations annuelles versées par les organisations adhérentes s'élevaient à 740 fr. 50. On n'avait pas encore réalisé le groupement des forces ouvrières pour la lutte et la résistance. Les questions politiques, dit le rapport financier de M. Keufer, les rivalités d'écoles qu'on ne compte plus, ont dispersé les efforts, augmenté les divisions et l'impuissance.

Le Congrès modifia les attributions du Conseil national et en éparpilla l'autorité entre des commissions de propagande, d'organisation d'un Congrès corporatif unique, d'arbitrage, de législation, des grèves, de statistique, du journal, d'administration.

Il maintint le chiffre des cotisations selon une échelle graduée, invita les organisations à se tenir à l'écart de toute école politique, décida que la Confédération ne devait plus se composer de syndicats isolés, comme l'y autorisaient les statuts fondamentaux de Limoges, mais uniquement formée de fédérations.

La Confédération admettait donc dans son organisation:

- 1°- les fédérations *locales* des syndicats,
- 2°- les fédérations *nationales* des syndicats de diverses professions,
- 3°- les Unions nationales de métiers et de syndicats nationaux,
- 4°- les fédérations d'industries unissant diverses branches de métier,
- 5°- et enfin la Fédération des Bourses du Travail.

Mais cette fédération n'entra pas immédiatement dans la Confédération, de là une cause de faiblesse. Ce n'est qu'au congrès de Toulouse qu'elle se décida à s'affilier à cette organisation supérieure.

Tout le monde au congrès semblait d'accord sur l'exclusion de la politique de la Confédération et sur le rôle destructeur qu'avait eu son introduction dans les syndicats.

Voici quelques citations pour le prouver:

M. GIGNOUX: *«Ce qui a tué la Fédération des syndicats, c'est qu'elle était constituée avec des syndicats purement politiques».*

M. DELHOMME: *«Aucun congrès n'a pu rallier la majorité des forces corporatives. Pourquoi? Parce que les politiciens ont reconnu là une force et une intelligence à exploiter; ils s'y sont glissés et ont semé les divisions. Dans un atelier de cinquante ouvriers, il n'y en a pas dix qui soient d'accord en politique, et la diversité des vues se répercute dans les syndicats et entrave le progrès».*

M. BRANQUE: *«A Toulouse, trois écoles politiques avaient réussi à s'implanter à la Bourse du travail et la faisaient périlcliter».*

M. POMMIER: *«A Tours, il y a des groupes révolutionnaires; mais ils sont en dehors de la Bourse du travail».*

M. GUÉRARD: *«Dans le Syndicat des chemins de fer, il y avait une section de 400 membres qui, ayant adhéré à une école politique, se trouva réduite à 80».*

La seconde question traitée est celle de la grève générale. M. E. GUERARD en est le rapporteur.

« Le VI^e Congrès national corporatif, tenu à Nantes en septembre 1894, dit M. GUERARD, avait nommé un «Comité d'organisation de la grève générale», en même temps qu'il instituait un Conseil national ouvrier.

L'année suivante, le Congrès de Limoges, dans le but de donner plus de cohésion à l'action corporative, remplaça le Conseil national ouvrier par la Confédération générale du travail et lui confia le soin de continuer les travaux du Comité d'organisation de la grève générale, improprement appelé «Comité d'organisation», alors qu'il doit être et qu'il fût en réalité un «Comité de propagande».

Et M. GUERARD examine rapidement quels ont été les résultats de ce Comité de propagande, chargé de prélever sur toutes les sommes versées pour les grèves une commission de 10 p. 100 destinée à la propagande en faveur de la grève générale. Du 1^{er} décembre 1894 au 12 septembre 1895, ces prélèvements n'ont atteint qu'une somme de 339 fr. 75. De 1895 à 1896, il n'a été récolté que 401 fr. 95.

«C'est peu, dit-il, si l'on songe au nombre considérable de souscriptions recueillies dans toute la France pour les grèves qui ont éclaté depuis le dernier Congrès. Ce n'est pas 300 ou 400 francs, mais peut-être 10.000 francs et plus, même en réduisant le prélèvement à 5 p. 100, que l'on aurait à sa disposition dans une seule année pour faire, par des brochures et des journaux, une propagande intense en faveur de l'idée de la grève générale.

Mais, ajoute M. GUERARD, aurions-nous l'intention de faire acclamer comme un credo que l'on ne doit pas discuter, la grève générale de tous les métiers?

Une telle manière de voir serait maladroite, pour ne pas dire absurde.

Le principe de la grève générale a été acclamé successivement aux Congrès corporatifs de Marseille, Paris, Nantes et Limoges; seule une organisation politique s'est mise en opposition avec l'opinion des travailleurs. Rendus hésitants par cette opposition qui ne s'appuie jusqu'ici sur aucune argumentation, il est des citoyens sincères qui, malgré tout, veulent savoir, s'initier, comprendre, avant de se prononcer. Pour arriver à ce résultat la propagande est nécessaire».

Et comme conclusion, toutes les organisations ouvrières étaient invitées à faire parvenir leurs souscriptions aux grévistes par l'intermédiaire de la Confédération qui devait prélever 5 p. 100 sur ces souscriptions.

Entre temps M. GUERARD indique très nettement dans son rapport la prédominance de l'action syndicale sur l'action politique: «L'action politique socialiste, dit-il, ne peut se mettre en opposition avec l'action économique; les travailleurs syndiqués adhérents à des groupes politiques n'y vont pas pour qu'on leur fasse la leçon, ni pour qu'on leur donne des ordres; ils y vont pour faire connaître la volonté des syndicats (1)».

Les défenseurs de la grève générale sont M. FABEROT (allemaniste), qui ne cache pas sa méfiance à l'égard de ses collègues et ses doutes pour l'efficacité de l'action politique ; M. BROUSSOULOUX (anarchiste), qui est convaincu que tous les prolétaires, et même les paysans, sont prêts à la révolte; M. RIOM (syndical), qui n'a aucune confiance dans les députés socialistes, que l'exercice du pouvoir corrompt en peu de temps.

Les adversaires sont:

M. ROUZIER (broussiste) qui a reçu mandat des syndicats des employés de Blois et de la Chambre syndicale des employés de Paris de combattre la grève générale. Les révolutionnaires ne représentent à son sens que l'exception parmi les ouvriers. Dans les grèves partielles, ce ne sont pas les idées socialistes qui soulèvent les ouvriers, mais le désir très naturel d'améliorer leur situation.

M. CLAVERIE, qui, parlant au nom des syndicats des employés du gaz de Paris, rappelle que la France est un pays agricole où, pour trois millions d'ouvriers, il y a dix millions de paysans. Et ces paysans ne peuvent faire ni grèves partielles, ni grève générale. Entrainerait-on au moins tous les ouvriers? Mais même parmi les travailleurs de la voie ferrée, les mécaniciens n'accepteraient pas la grève.

M. MAYNIER, de la Chambre syndicale des typographes, qui, pour prouver que les organisations syndicales ne réunissent pas la majorité des ouvriers, lit la statistique suivante, dont l'authenticité n'est pas contestée:

Organisations syndicales	Nombre d'ouvriers du corps de métier	Syndiqués	Payant leurs cotisations
Chambre syndicale des employés	200.000	7.900	1.850
Chambre syndicale des garçons de magasins, cochers, livreurs, etc..	100.000	4.524	2.002
Union des comptables	95.000	133	127
Union syndicale des ouvrières de la blanchisserie	60.000	700	250
Chambre syndicale de l'ébénisterie	25.000	4.248	250
Syndicat l'Avenir des peintres.	10.000	47	--

(1) Il faut remarquer ici que M. Guérard n'est pas un syndical pur. Il appartient à la fraction allemaniste.

Fédération générale française et professionnelle des mécaniciens chauffeurs (industrie)	5.500	800	300
Plombiers-zingueurs	18.000	2.000	750
Union syndicale des peintres	20.000	65	65
Union de la bourrellerie	2000	65	65
Travailleurs du Livre	17.000	8.100	7.500
TOTAUX	542.500	28.582	12.659

«Le syndicat des ouvriers et employés de chemins de fer, qui compte plus de 60.000 membres, ne reçoit les cotisations que de 15.000 de l'aveu même de M. GUERARD qui en est le secrétaire général.

Les ouvriers syndiqués, qui adhèrent régulièrement à leurs syndicats, sont en infime minorité. Dans ces conditions, une entente commune entre des ouvriers dispersés est-elle probable? Est-il possible de parler de grève générale? Le camarade Guérard croit-il qu'il serait suivi? Il se trompe, et une répression épouvantable succéderait à un échec».

M. GUERARD essaie de réfuter les arguments des adversaires de la grève générale.

«La conquête des pouvoirs publics est une chimère, et il n'y a actuellement à la Chambre que 3 ou 4 vrais socialistes sur 585 députés. Sur 36.000 communes, on n'a encore conquis que 150 municipalités.

Les grèves partielles échouent, parce que les ouvriers se démoralisent et succombent sous l'intimidation du patronat protégé par le gouvernement. La grève générale durera peu et sa répression sera impossible; quant à l'intimidation, elle est encore moins à redouter. La nécessité de défendre les usines, ateliers, manufactures, magasins, etc, ferait que l'armée serait éparpillée jusqu'à l'émiettement. A Tours, par exemple, il n'y aurait pas cinquante soldats pour défendre le patronat. Et puis, dans la crainte de voir les grévistes détériorer les voies de chemins de fer, les signaux, les ouvrages d'art, le gouvernement ne serait-il pas obligé de faire protéger les 39.000 kilomètres de réseau ferré, en échelonnant la troupe le long des voies. Les 300.000 hommes d'armée active, chargés de surveiller 39 millions de mètres, seraient isolés l'un de l'autre de 130 mètres, et cela à la condition d'abandonner la protection des gares, des dépôts, des manufactures, usines, etc..., et de livrer les patrons à eux-mêmes, en laissant le champ libre dans les grandes villes, aux travailleurs révoltés.

La force principale de la grève générale est d'être imposée. La grève d'une corporation, d'une spécialité de métiers, entraînera la grève forcée d'autres spécialité de métiers.

La grève générale ne peut être décidée à l'avance, elle éclatera subitement: par une grève des chemins de fer, par exemple, qui, étant déclarée, sera le signal de la grève générale. Aux militants, à ce signal, de faire quitter le travail à leurs camarades des Syndicats. Ceux qui travailleront ce jour-là, on saura bien les en empêcher par la force.

On a parlé de l'opinion publique. Mais tous les travailleurs seront, ce jour-là, avec nous, pour s'emparer des moyens de production et supprimer l'intermédiaire capitaliste, que l'on dit nécessaire à notre existence actuelle.

La grève générale sera la Révolution, pacifique ou non». (Applaudissements)

Enfin le principe de la propagande de la grève générale est voté à l'unanimité moins quatre voix. C'est la plus forte majorité obtenue à un Congrès sur cette question, et une réponse énergique faite aux politiciens socialistes du Congrès de Londres.

Une concession était cependant faite aux adversaires de la grève générale. La question de propagande était substituée à celle d'organisation.

De plus, la commission de la grève générale était nommée en dehors de la Confédération du travail, pour ne pas empêcher les adversaires de la grève d'entrer dans cette organisation centralisatrice. Cette commission était composée de MM. Girard, Guérard, Dubois (de Paris), Riom, Braun, Lagailse, Vézole, Fournier, Broussoulonx (ce dernier anarchiste).

Enfin la troisième question importante du Congrès de Tours était la question d'un journal corporatif.

En voici le budget, d'après le rapport de M. Garcin:

Nous sommes un million et plus de syndiqués. Si nos syndicats prennent l'affaire à cœur, il leur sera possible de nous recruter et de nous garantir un contingent de 500.000 abonnés, par exemple. Et alors, non seulement l'existence de notre journal est assurée, mais encore nous réalisons d'énormes bénéfices.

Je vais en fournir la preuve en vous communiquant le devis d'un journal quotidien de premier ordre, format des quotidiens ordinaires, et tirant à 500.000 exemplaires.

Composition, par jour:

<i>Composition du journal</i>	<i>210</i>
<i>Correcteur et teneur de copie</i>	<i>20</i>
<i>Clichage pour 10 machines</i>	<i>250</i>
<i>Tirage de 10 rotatives</i>	<i>500</i>
<i>Papier à 11 francs le mille</i>	<i>5.500</i>
<i>Enleveurs et porteurs de papier.....</i>	<i>125</i>
<i>Porteur de forme</i>	<i>7</i>
<i>Pliage des 500.000 journaux et mises sous bandes.....</i>	<i>1.250</i>
<i>Bandes avec adresses, 500.000 à 1 fr 50</i>	<i>750</i>
<i>Soit un total de</i>	<i>8.612</i>

*Timbres à raison de 0 fr. 01 pour Paris, Seine, Seine-et-Oise
Département et Algérie, 0 fr. 02*

Etranger, 0 fr. 05

En moyenne par jour *8000*

Soit, avec la composition, 8.612 + 8.000 *16.612*

Soit encore par mois 16.612 X 30..... *498.360*

En chiffre ronds *500.000*

Nota: Il convient d'ajouter que, à cause de l'importance du tirage, on pourrait obtenir des réductions sur les prix ci-dessus, spécialement sur le papier. En outre, on pourrait réaliser de très grandes économies en ayant des porteurs dans les localités où le journal compterait plus de cent cinquante abonnés, auquel cas le journal serait envoyé par colis postaux.

Administration, par mois:

<i>Administrateurs et huit employés.....</i>	<i>3.000</i>
<i>Loyers</i>	<i>3.000</i>
<i>Garçons et vélocipédistes.....</i>	<i>1.500</i>
<i>Eclairage, chauffage</i>	<i>1.500</i>
<i>Voitures</i>	<i>1.000</i>
<i>Frais généraux</i>	<i>1.000</i>
<i>Soit un total de... ..</i>	<i>11.000</i>

Rédaction, par mois:

<i>Leaders</i>	<i>5.000</i>
<i>Faits divers</i>	<i>2.000</i>
<i>Chambre et Sénat.....</i>	<i>1.500</i>
<i>Conseil municipal.....</i>	<i>500</i>
<i>Echos</i>	<i>1.000</i>
<i>Critique dramatique</i>	<i>500</i>
<i>Grand reportage</i>	<i>4.000</i>
<i>Feuilletons (trois)</i>	<i>5.000</i>
<i>Rédacteur en chef.....</i>	<i>2.000</i>

<i>Echos de théâtres</i>	300
<i>Correspondants de province</i>	2.000
<i>Correspondants de l'étranger</i>	7.000
<i>Secrétaire de rédaction</i>	1.200
<i>Agence Havas</i>	1.200
<i>Rédacteur militaire</i>	500
<i>Sports et vélocipédie</i>	600
<i>Bourses et marchés</i>	500
<i>Information politique</i>	500
<i>Pour le mouvement corporatif et social.....</i>	600
<i>Total</i>	35.900
<i>En chiffres ronds.....</i>	36.000

Soit un total général par mois, de: 500.000 + 11.000 +36.000 = 547.000 francs.

D'autre part, l'actif est facile à établir:

Vente de 500.000 journaux à 0 fr. 05 = 25.000 francs par jour.

Et par mois, 25.000 X 30= 750.000 francs par mois.

Donc, reste un bénéfice de 750.000 — 547.000 = 203.000 francs par mois.

Soit, par an, 203.000 X 12 = 2.436.000 francs.

C'est-à-dire qu'il entrerait environ deux millions et demi chaque année dans la caisse de réserve de la Confédération générale du travail.

Je n'insiste pas. Devant de tels chiffres, nos syndicats comprendront l'intérêt qu'ils ont, que nous avons tous à faire aboutir l'entreprise. Or, n'est-ce pas facile? Que demandons-nous aux travailleurs syndiqués? Il s'agit simplement d'abandonner le quotidien que nous avons coutume de lire pour un autre quotidien fait spécialement pour nous, qui répondra à nos besoins, satisfera nos goûts, représentera, par son article de tête, nos opinions à tous, et sera dans ses grandes lignes l'organe de nos revendications. Dans ces conditions, ce n'est pas, je pense, un gros sacrifice qu'arrêter la lecture d'un feuilleton en cours de publication et rompre une ancienne habitude. Songez que, pour le même prix, nous serions mieux servis, et au lieu de faire vivre, d'enrichir les journaux actuels, nous nous enrichirons nous-mêmes. C'est là, j'espère, un argument qui vous décidera tous.

En se séparant aux cris de «*Vive l'Emancipation des travailleurs! Vive la Révolution!*» le Congrès se donna rendez-vous à Toulouse en septembre 1897.

Léon de SEILHAC

“*Les Congrès Ouvriers en France (1876-1897)*”

Bibliothèque du Musée Social

Editeurs: Armand COLIN et compagnie

- 1899 -

Extrait constitué des pages 323 à 335
